



Revue de presse hebdomadaire n°41

**Semaine :
du 10 au 16 Janvier 2009**

**Cette revue de presse est préparée par l'Observatoire de la
Corruption de Transparency Maroc**

10/01/09

La plainte de Boufetas réactivée

L'affaire de Boufetas a récemment pris une nouvelle tournure. Le juge chargé de l'instruction du dossier, Jamal Serhane, a lancé un mandat d'amener à l'encontre de Khalid Oudghiri, l'ex-président d'Attijariwafa. Son nom avait été cité dès le dépôt de la plainte de Abdelkrim Boufetas, où ce dernier a déclaré avoir subi des pressions de la banque de l'ONA pour vendre un terrain à Marrakech, à un prix bradé. Il a aussi avoué avoir versé un pot-de-vin à un responsable de l'établissement bancaire. Aujourd'hui installé à Djeddah, Khalid Oudghiri est resté injoignable.

Le journal

A quand des juges aux mains propres ?

Selon une étude de Transparency International sur l'indice de la corruption, le secteur le plus corrompu dans notre pays est la justice. Cela appelle une réforme en profondeur de ce secteur. Tout le monde en convient, y compris le chef de l'Etat. Cette refonte implique aussi que le corps judiciaire agisse et participe pleinement et collabore sans arrières pensées.

Le journal

Régularisations financières douteuses dans la MGPAP

Selon des sources de la Mutuelle générale du personnel de l'Administration publique (MGPAP), le président de la mutuelle tente de régulariser illégalement la situation financière de l'organisme à la suite de la réponse de Jamal Aghmani, ministre de l'emploi et de la formation professionnelle à une question posée à la Chambre des conseillers, où il a affirmé sa détermination à appliquer la loi vis-à-vis des irrégularités constatées à la mutuelle.

Al Maghribia

Presse et corruption ... sujet de la conférence du 13 janvier

L'annexe du syndicat national de la presse marocaine (SNPM) à Casablanca organisera, le mardi 13 janvier, une conférence sur « La presse, l'information audiovisuelle et électronique et la corruption ». La conférence sera animée par Rachid Filali Mekkassi, secrétaire général de Transparency Maroc et Mustapha Znaidi, membre du bureau exécutif du SNPM.

Al Mounaataf

Des fonctionnaires toujours absents

La municipalité de Chemaia est un modèle d'irresponsabilité et d'anarchie dans la gestion de l'administration. En effet, la plupart des fonctionnaires de cette municipalité s'absentent beaucoup en négligeant les intérêts des citoyens sans que les autorités interviennent pour mettre fin à ces pratiques illégales.

Bayane Al Yaoum

Sefrou : de hauts responsables s'emparent de terrains communaux

Les habitants du douar "Akissi" relevant de la province de Sefrou, accusent le gouverneur d'avoir appuyé de hauts responsables qui se sont emparés de terrains communaux d'une superficie totale de 7 hectares.

Al Jarida

Affaire Oudghiri : un banquier dans la tourmente

Un mandat d'amener vient d'être lancé contre l'ex-PDG d'Attijariwafa Bank, Khalid Oudghiri, actuellement en poste en Arabie Saoudite, à la suite d'une ancienne plainte déposée par Abdelkrim Boufetas dans laquelle ce dernier accuse tous ceux qui sont impliqués dans la vente d'un terrain de 440 hectares lui appartenant, dans la périphérie de Marrakech, en s'estimant lésé dans cette transaction. En l'absence de convention de coopération judiciaire en matière pénale avec l'Arabie Saoudite, les avis divergent sur la possibilité de faire comparaitre Oudghiri au Maroc. Rappelons que Oudghiri dispose de la nationalité française et que l'Etat français pourrait intervenir pour 'calmer les esprits côté marocain'. Au cœur de la polémique, l'homme d'affaire Miloud Chaâbi qui annonce qu'il se retire des affaires et de la politique.

TelQuel

Ce que l'on reproche à Abbas El Fassi

Contrastant avec une autoévaluation positive, le bilan d'Abbas El Fassi est très moyen. Les gros chantiers de réforme : justice, enseignement et bonne gouvernance n'ont pas été amorcés. Driss Benali, économiste et professeur universitaire, souligne qu'« il est nécessaire d'opérer un travail de fond si l'on ne veut pas tomber encore une fois dans les erreurs du passé ».

Challenge

Une feuille de route pour le Conseil de la Concurrence

Garant de la protection des droits du consommateur, le Conseil de la Concurrence doit assurer un climat sain favorisant la compétitivité des entreprises. Khalid Benjelloun, président de la fédération PME-PMI au sein de la CGEM, souligne que ledit conseil « ne doit pas se limiter à un simple rôle de recommandation, mais accéder à un pouvoir décisionnel ».

Challenge

Marchés publics : ce que propose la FNBTP

La Fédération Nationale du Bâtiment et des Travaux Publics (FNBTP) monte au créneau. Un peu plus d'une année après l'entrée en vigueur du nouveau décret réglementant les marchés publics, des propositions d'amendements sont déjà en discussion. Quelques informations filtrent sur le contenu des propositions de la FNBTP qui traitent essentiellement de trois points : la complexité des procédures en vigueur, la composition de la commission d'appel d'offres qui a la charge de trancher sur les dossiers de soumission ainsi que la nécessité de renforcer le support électronique dans le processus de soumission.

Challenge

Prix Mahdi Elmandjra : la 18^{ème} édition

Comme à l'accoutumée, le professeur Mahdi Elmandjra décerne le 12 janvier « le prix pour la Défense de la Dignité », au siège de l'Observatoire de la Corruption à Rabat. Seront primés cette année : Bensaid Ait Idder, homme politique et Hassan Rachidi, directeur du bureau de Rabat de la chaîne qatarie Al Jazeera.

Le Reporter

12/01/09

Un nouveau scandale financier à Khouribga

Un nouveau scandale financier fait surface à la municipalité de Khouribga. Selon certaines sources, le dernier rapport financier présenté par le trésorier régional et deux percepteurs de la ville de Khouribga a montré des irrégularités financières. Vingt hauts responsables sont ainsi accusés de ne pas avoir réglé des impôts s'élevant à 4 milliards de centimes. Pour mettre fin à ces dérogations et récupérer l'argent des citoyens, l'affaire a été portée en justice et 140 comptes bancaires ont été saisis.

Assabah

Impunité des conseillers communaux impliqués dans l'affaire d'Elhraouine

Selon une lettre adressée à Bayane Al Yaoum, aucune sanction disciplinaire ou administrative n'a été prise à l'encontre des conseillers communaux impliqués dans l'affaire d'habitat insalubre à Elhraouine. La lutte contre l'habitat insalubre n'est possible que grâce à l'application rigoureuse de la loi et à la prise de sanctions à l'encontre des responsables, mettant ainsi fin à l'impunité.

Bayane Al Yaoum

Un cadre de l'hôpital régional de Rabat accusé d'être derrière de nombreux scandales

Certaines sources à l'hôpital régional de Rabat accusent un cadre de cet hôpital de mauvaise gestion, de non respect des cadavres qui sont placés dans des bureaux administratifs et de non respect des délais de passation des marchés publics. Les mêmes sources remettent en cause le travail des commissions d'enquête dépêchées à l'hôpital sans qu'aucune mesure ne soit prise à l'encontre du cadre en question.

Al Jarida

Agence spéciale Tanger Méditerranée : l'expropriation de 40% de terrains effectuée sans consensus

Lors d'une conférence de presse, organisée mercredi dernier, Saïd El Hadi, président du directoire de l'Agence spéciale Tanger Méditerranée (TMSA), a déclaré que la procédure d'expropriation au profit du port de Tanger Med est saine mais a reconnu que l'expropriation de 40% de terrains s'est faite sans l'accord des propriétaires.

Attajdid

13/01/09

Des sanctions disciplinaires contre des 'mokhaznis' et des gendarmes

Selon l'Etat major de la gendarmerie royale, des sanctions ont frappé un certain nombre de gendarmes impliqués dans des irrégularités, notamment des affaires de corruption. De hauts responsables dans les forces auxiliaires au Nord du pays, impliqués dans des affaires de contrebande, feront également, l'objet de mutations.

Al Maghribia

Une rentrée scolaire interrompue dans la région de Marrakech-Tensift

La rentrée scolaire dans la région de Marrakech-Tensift a été interrompue du fait de l'absence de professeurs de plusieurs matières. Ceci est dû principalement à l'opération de départ volontaire à la retraite ainsi qu'à la gestion des ressources humaines caractérisée par le clientélisme et le favoritisme. Souhaitant dépasser l'échec de la réforme de l'éducation, les inspecteurs du secteur réclament un programme urgent de mise à niveau.

Al Maghribia

Transparency Maroc : les résultats de l'enquête sur le Système National d'Intégrité

D'après M. Abdellatif Ngadi, membre de Transparency Maroc, les résultats de l'enquête menée par Transparency Maroc sur le Système National d'Intégrité (SNI) seront rendus publics prochainement. Cette étude vise à mesurer l'efficacité des efforts déployés par différents acteurs (secteurs public et privé, pouvoirs exécutif et judiciaire, médias, société civile...etc.), pour éradiquer le fléau de la corruption et donc édifier un système national d'intégrité. Rappelons que le président de l'ICPC, A. Abouddrar, a affirmé, avant l'installation de l'instance, que cette dernière s'attachera à mettre en place un système national d'intégrité.

L'intégralité de l'article est accessible sur le lien : http://www.transparencymaroc.ma/images/observatoire/EchosPresse/attajdid13_01_09.gif

Attajdid

Litige foncier entre Miloud Chaâbi et la famille Boufetas

Miloud Chaâbi menace de ne plus investir au Maroc. Selon lui, cette décision vient à la suite des blocages permanents dont font objet ses projets actuels. Le patron de Ynna Holding dénonce aussi les poursuites judiciaires dont il a fait l'objet dans le cadre de son affaire avec Abdelkrim Boufetas.

Maroc Hebdo

Majidi refuse de payer 70 millions de DH au conseil de la ville de Casablanca

Selon le conseil de la ville de Casablanca, la société FC Com appartenant à Mohammed Mounir Majidi, refuse de régler ses dettes s'élevant à 70 millions DH au conseil de la ville. Les dettes de la société s'accumulent depuis l'application du nouveau tarif des panneaux publicitaires en 2005.

Al Jarida

Marrakech : des citoyens protestent contre les factures de la RADEEMA

Des habitants de la ville de Marrakech ont été étonnés par les factures de la RADEEMA qui ne contiennent ni les quantités d'eau et d'électricité consommées ni les adresses des abonnés. Les citoyens considèrent qu'il s'agit d'une manipulation de la direction de l'agence en vue de récupérer ses pertes qui ont dépassé un milliard et 700 millions de centimes, pertes causées essentiellement par le détournement de l'eau et de l'électricité par de hauts responsables et des parlementaires.

Al Ahdath Al Maghribiya

Elhraouine : arrestation d'un conseiller communal en flagrant délit de corruption

Les gendarmes ont arrêté un membre du conseil de la commune d'Elhraouine après sa tentative de donner un pot-de-vin d'un montant de 10 millions de centimes à un gendarme pour dissimuler la construction d'habitats insalubres.

Assabah

14/01/09

Mahdi Elmandjra : prix de la Défense de la dignité 2009

Dans un entretien accordé à Al Massae, le professeur Mahdi Elmandjra a affirmé qu'à l'ère de la société du savoir, où l'information occupe une place primordiale, la défense de la dignité constitue l'une des principales missions du métier de journaliste. Mahdi Elmandjra a qualifié les trois personnes ayant remporté le prix de la défense de la dignité 2009, Mohamed Bensaid Aït Idder, Hassan Rachidi et Mountadar Zaidi de sérieux et de courageux.

Al Massae

Taroudant : une ambulance transformée en voiture personnelle du président de la commune

Le président de la commune Sidi Abdelah Ousaid, dans la région de Taroudant, s'est approprié une ambulance, appartenant à la commune, et l'a transformée en voiture personnelle. Ainsi, privés du seul moyen pour accéder au centre sanitaire le plus proche, les habitants de cette commune appellent les autorités à prendre les mesures nécessaires pour mettre fin aux abus de ce président.

Al Massae

Des responsables et des élus à l'origine de la prolifération de l'habitat insalubre dans les communes relevant de la préfecture de Mohammedia

Face à la propagation de l'habitat non réglementaire dans les communes relevant de la préfecture de Mohammedia, les autorités régionales se contentent de détruire quelques constructions insalubres. Les propriétaires de ces constructions versent de l'argent pour obtenir le silence des responsables face aux irrégularités. Une commission d'enquête doit être dépêchée d'urgence dans cette préfecture pour mettre fin à ces pratiques 'illégales'.

Bayane Al Yaoum

Cherté de la vie : les ONG manifestent à nouveau

A la suite des récentes hausses des prix du transport urbain, du carburant et des denrées alimentaires, la grogne monte chez les associations de défense des consommateurs, notamment la Coordination casablancaise contre la vie chère, l'AMDH et la Fédération des associations des consommateurs Maroc. Un sit-in contre la vie chère sera organisé mercredi 21 janvier à Casablanca.

Le Soir

Le ministère de l'Intérieur intervient dans le différend opposant Miloud Chaâbi à ses détracteurs

Le ministère de l'intérieur réplique aux déclarations faite par Miloud Chaâbi au quotidien « Al Ahdath Al Maghribiya », mercredi dernier, concernant le blocage de ses investissements dans plusieurs villes du Royaume. En effet, le ministère a affirmé, dans un communiqué, que les accusations du patron de Ynna Holding contiennent plusieurs informations erronées. M. Chaâbi confirme ses accusations et affirme que ce communiqué est dénué de preuves.

Al Ahdath Al Maghribiya

Des responsables administratifs chargés de la légalisation de signatures privés de leurs attributions

Le président de l'arrondissement Sidi Othman à Casablanca a décidé d'enlever leurs attributions à plusieurs fonctionnaires et responsables administratifs du service de la légalisation. Cette décision fait suite à l'affaire de l'habitat insalubre dans la commune rurale à Elhraouine. En effet, ces fonctionnaires ont signé des autorisations illégales au profit de conseillers et de citoyens de cette commune. Un conseiller communal a été également concerné par cette décision après qu'il ait tenté de verser des pots-de-vin à des responsables pour dissimuler son implication dans cette affaire.

Al Ahdath Al Maghribiya

La Brigade Nationale de la Police Judiciaire enquête sur le dossier de la MGPAP

Le ministre de l'emploi et de la formation professionnelle, Jamal Aghmani a affirmé, dans une réponse à une question au parlement, que la Mutuelle Générale du Personnel de l'Administration Publique (MGPAP) connaît depuis 2002 diverses irrégularités juridiques, financières et de gestion, relevées également par les ministres de l'emploi, des finances, les rapports de l'IGF et des commissions de contrôle. Il a insisté également sur l'application de l'article 26 du Dahir de 1963 portant sur la réglementation de la mutuelle et sur l'ouverture d'une enquête. La Brigade Nationale de la Police Judiciaire (BNPJ) a été saisie pour l'ouverture d'une enquête sur les irrégularités constatées.

Assabah

NB : L'article 26 du dahir du 12 novembre 1963 régissant les mutuelles permet au ministre du travail et des affaires sociales et au ministre des finances de confier les pouvoirs du conseil d'administration à des administrateurs provisoires qui provoqueront des élections, en cas d'irrégularité grave dans le fonctionnement d'une société mutualiste.

Rabat : le froid tue des enfants à l'hôpital des Enfants

Quatre nouveau-nés ont trouvé la mort, la semaine dernière, et plusieurs autres sont menacés à l'hôpital des enfants de Rabat à cause de l'absence de chauffages et d'équipements appropriés.

Assabah

Plus de 30 personnes impliquées dans l'habitat anarchique à Elhraouine

Le quotidien « Attajdid » a dévoilé que plus de 30 personnes, dont des conseillers communaux et des responsables à la gendarmerie, aux autorités locales et aux forces auxiliaires, sont impliqués dans l'affaire de l'habitat insalubre à Elhraouine. Les enquêtes sont menées par la police judiciaire de Casablanca et par l'administration centrale du ministère de l'intérieur pour déterminer les responsabilités.

Attajdid

15/01/09

Des professionnels des médias dénoncent la corruption dans le milieu journalistique

Lors d'une conférence de presse organisée par l'annexe du SNPM de Casablanca, Mustapha Znaïdi, membre du bureau exécutif du syndicat, a souligné que le secteur des médias n'échappe pas au fléau de la corruption. En effet, de hauts responsables versent de l'argent aux journalistes pour qu'ils ne dévoilent pas leurs abus et ne ternissent pas leur image. Par ailleurs, M. Znaïdi a noté que les médias contribuent à la lutte contre la corruption par les articles publiés portant sur la fraude et corruption.

Al Massae

Une commission du ministère de l'intérieur pour enquêter sur les irrégularités de la municipalité d'El Gara

Un mois après l'arrivée d'une commission de la Cour des comptes qui enquête sur la gestion financière de la municipalité d'El Gara, une commission du ministère de l'intérieur a été dépêchée dans cette municipalité pour la même mission. Rappelons que la première commission a relevé plusieurs irrégularités, notamment les prélèvements injustifiés dont font objet les salaires des fonctionnaires ainsi que l'état lamentable des infrastructures de base. L'opinion publique attend les résultats de ces enquêtes et espère que cela sera un premier pas vers le changement.

Rissalat Al Ouma

Sit-in demain devant le ministère de la santé

Face à la privation de salaire des femmes médecins spécialistes, aux retombées du scandale des vaccins périmés ainsi qu'aux décisions inéquitables du ministère, l'organisation démocratique de la santé, membre de la CDT, a décidé d'organiser vendredi un sit-in devant le siège du ministère de la santé pour protester contre les abus constatés.

Rissalat Al Ouma

Nouveau système de promotion : le gouvernement d'El Fassi lèse les fonctionnaires

Au vu et au su du ministre des finances et de celui de la modernisation du secteur public, la régularisation, par le gouvernement, de la situation financière des fonctionnaires ayant été promus est entachée de plusieurs irrégularités. En effet, les augmentations dont bénéficie le fonctionnaire, ayant eu sa promotion conformément au décret n° 2.04.403 du 29 Chaoual 1426 (02 décembre 2005) fixant les conditions de promotion des fonctionnaires de l'Etat, sont revues à la baisse. Les fonctionnaires dénoncent ces pratiques 'illégales' et les considèrent comme la principale cause de l'état critique de l'administration marocaine dont l'image est ternie par la corruption.

Asdae

Agadir : les habitants demandent l'ouverture d'une enquête sur le détournement de la farine subventionnée

Les habitants des douars de la commune Temsia, dans la province d'Agadir, protestant contre la mauvaise distribution de la farine subventionnée, demandent qu'une commission d'enquête soit dépêchée pour mettre fin à ces manipulations.

Al Ousboue

Des patients menacés de mort dans les hôpitaux des zones montagneuses

Des patients sont menacés de mort dans les hôpitaux des zones montagneuses notamment à Midelt et à Khénifra, à cause de la vague de froid et de l'absence de chauffages et d'équipements appropriés. Le ministère des finances est pointé du doigt parce qu'il a refusé d'approuver le budget alloué pour le projet d'équipement de l'hôpital régional de Midelt.

Al Ittihad Al Ichiraki

Beni Mellal : scandale de recrutement à la municipalité

La municipalité de Beni Mellal a adressé au ministère de tutelle un dossier contenant une liste de 19 candidats qu'elle a recrutés. Selon certaines sources, ces recrutements ne sont pas conformes aux procédures et sont entachés de clientélisme et de népotisme.

Al Ittihad Al Ichtiraki

Conférence sur "les médias audiovisuels électroniques et la corruption"

Lors de la conférence de presse organisée par l'annexe du SNPM à Casablanca mardi dernier, sur « La presse, l'information audiovisuelle et électronique et la corruption », les participants ont considéré que le fléau de la corruption est une réalité quotidienne qui sévit dans les organismes publics et privés. Ils ont par ailleurs dénoncé l'impunité face à des affaires de corruption où la seule sanction consiste à muter les responsables. Lors de cette conférence, M. Rachid Filali Meknassi, secrétaire général de Transparency Maroc, ainsi que Mustapha Znaidi, membre du bureau exécutif du SNPM, ont présenté les différentes formes de la corruption et ont rappelé le cadre juridique de la lutte anti-corruption au Maroc.

Al Haraka

Section de Casablanca du SNPM : Immuniser les médias et combattre la corruption

La section casablancaise du SNPM a organisé, mardi, une rencontre sur « La presse, l'information audiovisuelle et électronique et la corruption ». Mustapha Znaidi, membre du Bureau exécutif du SNPM, a mis l'accent sur l'importance de consacrer la culture du respect de la déontologie dans les médias nationaux, et la nécessité d'instaurer un environnement sain et des relations contractuelles et institutionnalisées au sein des entreprises de presse pour mieux immuniser les médias nationaux et les professionnels contre toute tentative d'implication dans des problèmes de corruption ou de pressions pour ne pas dénoncer le phénomène. Pour sa part, le secrétaire général de l'Association marocaine de lutte contre la corruption (Transparency Maroc), Rachid Filali Meknassi, a rappelé l'importance du rôle des médias dans la société et la sensibilité de la mission des journalistes qui les met sur le devant de la scène quand il s'agit de la question de la corruption ; il a rappelé l'organisation, récemment à Rabat, par Transparency Maroc d'une session de formation en matière de lutte contre la corruption au profit d'un groupe de journalistes professionnels. Après avoir passé en revue les définitions du terme « corruption », les différentes formes de ce phénomène planétaire et le cadre législatif le concernant au Maroc, il a rappelé la création de l'Instance Centrale de Prévention de la Corruption et a appelé à davantage de collaboration entre les médias et la société civile pour se soutenir mutuellement.

Al Bavane

16/01/09

Recommandations pour une lutte effective contre la corruption dans le milieu journalistique

Les médias et la corruption ont été au centre de la conférence de presse organisée par la section casablancaise du SNPM mardi à Casablanca. Mustapha Znaïdi a souligné la nécessité d'immuniser le secteur des médias. Quant au secrétaire général de Transparency Maroc, M. Rachid Filali Meknassi, il a rappelé l'importance du rôle des médias et des journalistes dans la société et a souligné celle du respect des aspects déontologiques de cette profession. Parmi les recommandations faisant objet du communiqué de cette rencontre figurent : la mise en place pour les médias d'un code régissant la profession, la nécessité d'une gestion démocratique et transparente des entreprises spécialisées en la matière, le respect de l'action syndicale, l'importance de la composante 'formation et formation continue' ainsi que la définition des cadres juridiques pour protéger les journalistes et leur faciliter le libre accès à l'information.

Bayane Al Yaoum

Il faut appliquer l'article 26 du dahir 1963 régissant la mutuelle

A la suite des irrégularités financières et juridiques qui entachent la MGPAP, L'Union syndicale des Fonctionnaires relevant de l'Union Marocaine des Travailleurs (UMT) a adressé une lettre au premier ministre l'appelant à appliquer l'article 26 du dahir 1963 régissant les mutuelles.

Bayane Al Yaoum

Scandale financier à Nador

Les habitants de Nador ont été surpris par la mise en liberté quelques jours après son incarcération, d'un fonctionnaire de l'ONE, accusé de détournement d'argent public à Nador, Zayou et Izghnghane. Rappelons que les détournements s'élèvent à plusieurs millions de centimes dont 43.780,10 DH relatifs à 195 dossiers d'abonnement.

Rissalat Al Ouma

Guelmim : les taxis protestent contre les irrégularités qui entachent l'attribution des permis de confiance

Dans un communiqué de la fédération nationale des propriétaires et chauffeurs de petits taxis à Guelmim, ces derniers expriment leur mécontentement face au clientélisme et au favoritisme qui entachent l'attribution des permis de confiance à certains chauffeurs. Précisons que certains permis ont été octroyés aux bénéficiaires sans passer par la commission en charge de l'étude des dossiers.

Rissalat Al Ouma

La corruption chez les organes de la sûreté

Les gendarmes, la police des routes et les douanes, n'hésitent pas à demander de l'argent aux citoyens pour ne pas constater les infractions qu'ils commettent. Pour justifier la propagation de la corruption certains évoquent une culture de corruption, d'autres pointent du doigt la situation sociale de ces fonctionnaires. A. Abouddrar, président de l'ICPC, a affirmé, dans un entretien accordé à 'Nichane', que parmi les moyens d'une lutte effective contre la corruption figurent la réforme du secteur de la justice ainsi que l'application de véritables sanctions pour punir toute personne impliquée dans de telles affaires.

Nichane

Détournements : juste un milliard et demi

L'association des parents et amis des enfants inadaptés, reconnue d'utilité publique, a fait l'objet de plus d'une vingtaine de jugements, de dizaines d'expertise et d'au moins un rapport de l'inspection générale des finances (IGF). Précisons que la Cour d'appel a condamné son ex-président à une peine de prison ferme et au versement à l'association d'un milliard et demi de centimes. Pour récupérer leurs biens, les membres du nouveau bureau ont entamé une saisie conservatoire sur les parts de leur ex-président dans la société 'Taddart'. Le conservateur de Hay Hassani, refusant l'exécution de ce jugement, a poussé lesdits membres à procéder à des recherches et à engager un huissier qui a rassemblé des documents dans des affaires semblables. Ainsi, ils ont pu mettre la main sur le dossier 08/13/5479 au profit de la société 'Manazilouna' contre la société 'Marie' pour la garantie de 3.000.000 DH.

La Gazette

L'homme d'affaires Miloud Chaâbi quitte le Maroc pour rencontrer Khalid Oudghiri

L'homme d'affaires Miloud Chaâbi part à l'étranger pour rencontrer Khalid Oudghiri, l'ex-président d'Attijariwafa et avoir des éclaircissements sur l'affaire de Boufetas concernant la vente d'un immense terrain de 345 hectares dans la commune Annakhil à Marrakech.

Al Ayam

Fès : les lobbies de l'immobilier prennent possession de dizaines d'hectares destinés à des constructions publiques

Un responsable à l'agence urbaine de Fès a dévoilé plusieurs irrégularités qui ont entaché le secteur immobilier dans la ville notamment la construction d'immeubles dans des zones urbaines censées, selon les plans d'aménagement de la ville, accueillir des établissements éducatifs, sanitaires ou administratifs. Ce responsable a confirmé également que les lobbies de l'immobilier sont derrière ces violations en complicité avec des agents d'autorité et des élus qui ont reçu des pots-de-vin pour dissimuler les abus.

Al Ahdath Al Maghribiya

30% des écoles au Maroc risquent l'écroulement

Des rapports officiels et techniques confirment que 30% des écoles marocaines risquent de s'écrouler. Ces écoles sont concernées par un plan d'urgence visant leur destruction ou leur restauration. Toutefois, elles sont toujours utilisées à cause des problèmes de surcharge des effectifs.

Annahar Al Maghribia